

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Transformation d'un poste
de Technicien Principal 1^{ère}
classe en un poste de
Technicien Principal 2^{ème}
classe

Date de convocation
28 janvier 2022

Date d'affichage
4 février 2022

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de présents :	23
Nombre de votants :	28
Exprimés :	28

Le cinq février deux mil vingt-deux à dix heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Thierry MONTEL, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Fabien GARCIA

Procurations : Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Lionel FUENTES à Thierry MONTEL, Elodie VANACKERE à Céline BORDIER, Delphine LAINÉ à Annie GONTARD, Patrick CHARLES à Jean-Claude BENGRIBA

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Monsieur Thierry MONTEL a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Conseiller délégué expose,

Un agent, technicien principal 2ème classe, a été recruté pour assurer la direction des services techniques.

Pour finaliser ce recrutement, il est nécessaire de modifier le poste de technicien principal 1ère classe occupé par un agent en position de disponibilités.

Le Comité technique s'est prononcé favorablement pour cette transformation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu le tableau des emplois communaux,
Vu l'avis du Comité technique du 28 janvier 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** la suppression d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} février 2022
- **APPROUVE** la création d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} février 2022
- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- **APPROUVE** la modification du tableau des emplois communaux :



Suppression de poste :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie B
Grade : Technicien principal 1^{ère} classe
- ancien effectif : 2
- nouvel effectif : 1

Création de postes :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie B
Grade : Technicien principal 2^{ème} classe
- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
David ATEs

